

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2025

Séance du 04 juillet 2025 à 20 h 00

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Marie-Pierre DUPRE, Maire.

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 11	Présents :	Mesdames DUPRE Marie-Pierre, MARQUET Jocelyne, ROY Micheline, Messieurs BILLARD Cyril, MAILLARBAUX Joël, ROYER Loïc, RUAUX Jean-Pierre, SIMONIN Christian, ZVER Alain
Nombre de membres en exercice : 10	Excusés :	Madame WISSELMANN Agnès,
Nombre de Conseillers Présents : 9	Absents :	
Nombre de Conseillers excusés : 1	Représentés :	
Nombre de Conseillers Représentés : 0	Secrétaire de séance :	Monsieur ZVER Alain

N° 2025/18 - RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A PEFC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide le renouvellement de son adhésion à PEFC pour une durée de 5 ans pour un coût de 337.00 € et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Vote		
Pour : 6	Contre : 3	Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la commune de SERVIGNEY.

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au représentant de l'Etat le 04.07.2025 et de la publication le

Fait à Servigney, le : 04.07.2025

Le Maire,

